

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	61 (2003)
Heft:	3: Lutte contre la criminalité économique : prévenir, détecter, réprimer
Artikel:	La structuration de l'influence mafieuse dans les décisions et actions publiques : la recherche d'un paradigme déterminant
Autor:	Giannakopoulos, Nicolas
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-141355

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA STRUCTURATION DE L'INFLUENCE MAFIEUSE DANS LES DÉCISIONS ET ACTIONS PUBLIQUES: LA RECHERCHE D'UN PARADIGME DÉTERMINANT

Nicolas GIANNAKOPOULOS

Inside.CO SA

Genève (Suisse)

private@insideco.net

1- Introduction

A quel moment une organisation de type mafieux (ci-après OC) influence-t-elle une politique publique ? Réponse: quand elle le veut, et quand elle le peut. Cette évidence pose la question fondamentale de l'existence des contraintes et des possibilités qui conditionnent l'interférence de l'OC avec le cours de la gestion étatique. En effet, l'OC agit en concordance avec ses besoins, ou ses intentions, eux-mêmes analysés par son sens propre. Mais elle ne peut le faire comme elle l'entend, puisqu'elle est en situation conflictuelle avec le sous-système étatique qu'elle désire influencer. Ainsi, doit-elle tenir compte d'une série d'éléments qui font obstacle à ses desseins et décident en partie malgré elle, du moment où elle exécutera son influence.

Le moment de l'influence sera donc dépendant d'une série de facteurs situationnels répartis en opportunités et contraintes qui décideront du moment de l'influence.

2- Les opportunités

Si les contraintes diminuent la capacité d'action d'un acteur, les opportunités représentent leur contraire en la facilitant. Dans ce cas, l'opportunité «pourvoie [l'OC] de ressources qui accroissent l'effectivité de [son action] (...)» (Tarrow, 1989; 35). Une opportunité présente une structure qui «comprend une configuration spécifique de ressources, d'arrangements institutionnels et de précédents historiques pour la mobilisation [de l'OC], qui facilite [son action]» (Kitschelt 1986; 58). L'opportunité est donc une facilitation momentanée.

Il semble donc raisonnable de supposer que le moment où se déroulera l'influence effective de l'OC sera conditionné en majeur partie par la structure des opportunités présentes. Nous allons tenter de brièvement déterminer quels sont les facteurs structurels qui influencent la création d'op-

portunités dans les lieux fonctionnels d'une politique publique.

3- Opportunités et double contingence

Dans une situation de double contingence conflictuelle où sont plongés OC et Etat, l'opportunité prend un sens particulièrement saillant dans la structuration des relations entre eux. En effet, elle permet à l'un comme à l'autre de stabiliser leurs attentes par rapport à leur alter au moindre coût.

Cela suppose d'abord que l'opportunité soit perçue comme telle, sinon elle garde un caractère potentiel. La perception de ces situations spécifiques qui favorisent soit l'observation, soit l'action, soit les deux en même temps n'est pas automatique. On peut supposer qu'elle sera probable puisque les deux sous-systèmes, étant en conflit, s'épient mutuellement. Dans ce cas, l'OC sera favorisée par rapport à l'Etat puisque les informations filtrent, de manière générale, plus facilement dans son sens que dans le sens inverse.

De plus, afin de sauvegarder l'applicabilité d'éventuels résultats, nous sommes contraints de ne nous intéresser qu'aux opportunités structurelles, laissant de côté les aspects psychologiques des acteurs impliqués dans cette relation.

Il semble ainsi que la perception de la part d'une OC des opportunités structurelles qui peuvent se développer soit fonction de leur visibilité, générale ou relative. De manière générale, une opportunité structurelle est perçue par l'OC lorsqu'une modification du cadre structurel d'une action visible pour tous devient évidente pour l'OC à travers son sens¹. C'est le cas de tous les grands travaux publics, par exemple.

La perception relative fait également référence à ce genre de situations mais de manière plus spécialisée. Dans ce cas, il faut que l'OC s'intéresse déjà à une situation pour pouvoir déceler les opportunités structurelles pouvant s'y présenter. La perception antérieure d'une situation rend donc l'OC plus sensible aux modifications structurelles pouvant survenir dans le cadre relatif.

L'opportunité réelle est donc ainsi constituée de situations évidentes, et/ou de situations marquées par un intérêt et une observation antérieure sur la base desquelles se sont développées certaines compétences. Toutefois, la part de contingence reste grande dans la perception d'une opportunité d'influence de la part d'une OC, puisqu'une situation peut soudain se trouver favorable à un type d'action suite à un arrangement inédit des moyens à disposition.

4- Réseaux et opportunités

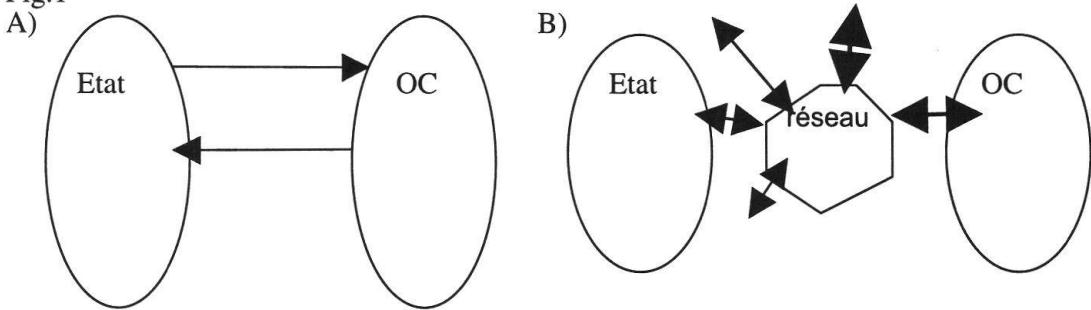
Le concept de réseau nécessite une définition préalable: «Vu dans ces dimensions totales, il se réfère à un ensemble de relations sociales directe ou indirectes, centrées autour de certaines

personnes, qui sont instrumentales pour l'accomplissement des buts de ces personnes et pour la communication de leurs expectatives, de leurs demandes, leurs besoins et aspirations. Les réseaux sont donc le produit conscient d'un intérêt individuel de gérer et de contrôler ses relations principales et instrumentales. Une autre caractéristique des réseaux est que leurs liens individuels sont dynamiques. Ils sont perpétuellement alignés et realignés, activés ou rendus latents, préservés ou abandonnés, en même temps que les personnes ou les groupes évoluent et vivent» (Anderson & Carlos, 1974; 28). Le réseau est donc un système d'interaction, sectoriellement découpé, possédant son propre sens. D'autre part, le réseau se modifie constamment. Les liens qui le composent peuvent se développer ou disparaître, ou encore se transposer dans un autre réseau.

Le concept de réseau est un instrument qui tente de maîtriser la complexité (Kenis & Schneider 1991; Willke 1990). Il est autant une théorie permettant de comprendre comment s'articule cette maîtrise par les acteurs qui y sont confrontés, qu'un moyen pour ces mêmes acteurs de maîtriser cette même complexité en leur permettant de faire face aux changements structurels d'un environnement en mouvement permanent. Nous parlerons ici de réseaux «issue-focused», c'est-à-dire centrés sur une préoccupation particulière et non «d'une constellation macro-politique (ou sociologique) comme la littérature sur le néo-corporatisme s'est efforcée de faire (Lehman 1984)» (Marin & Mayntz, 1991; 19).

Un sous-système peut s'intégrer dans ou créer un réseau pour assurer la pertinence de ses observations ou pour assurer la validité et la fiabilité de ses communications et actions. Le réseau représente ainsi une sorte «d'extension» nécessaire au système pour sa survie². On peut représenter cela en partant d'un noyau dur, constituant la base de l'organisation, avec ses procédures et ses automatismes stabilisés. Plus on se dirige vers la périphérie du système, ou de l'organisation, plus la structure des canaux par lesquels transitent informations et actions se relâche, pour arriver à une extrême périphérie où l'inclusion de tel élément dans l'organisation ne se fait que temporairement sous des formes peu stabilisées. On peut donc considérer le tout comme réseau ou comme système, suivant l'intégration de sens. Les deux conceptions sont évidemment légèrement différentes, et nous pouvons les concilier en intégrant le temps, ou une frontière entre noyau-OC et périphérie-réseau «issue-focused» apparaît lors du déroulement des actions et des communications du sous-système. Le même raisonnement est valable pour l'Etat, qui possède son propre noyau et sa propre périphérie constituée d'une multiplicité de réseaux «issue-focused». Pour l'un comme pour l'autre, si la frontière est bel et bien le sens, la nature éphémère du réseau qui le transporte, sa création, son développement, sa disparition ne signifient pourtant pas la création, le développement ou la disparition du système lui-même. Les réseaux mis ainsi en place de manière plus ou moins contingente représentent les «antennes» de chaque sous-système pour percevoir son environnement et agir sur lui de la meilleure manière possible (Fig.1).

Fig.1



La frontière entre réseau et organisation n'est pas facile à percevoir ni de l'extérieur, ni de l'intérieur. En effet, parce que les liens sont lâches, les responsabilités un peu floues, une grande confusion peut régner dans un réseau sur le «qui fait quoi»³. Si l'on peut considérer le réseau comme une sorte de système d'interaction (ou un proto-système) et ce en opposition avec les systèmes organisationnels et sociaux classiques, il semblerait que l'inclusion dans le réseau est plutôt déterminée par la présence alors que l'inclusion dans une organisation est déterminée par la participation formelle ou le membership. Le réseau propose un moyen de percevoir la position de chacun, par l'importance autant quantitative que qualitative des liens qui le constituent. En tant qu'observateur externe, nous pouvons constater que la frontière se détermine et se construit par la stabilité et l'exclusivité des liens. Nous entendons par exclusivité de sens la propension à analyser les situations courantes toujours à l'aide du même sens. Dans le réseau, au contraire, l'exclusivité de sens n'existe que rarement, cela également à cause de l'instabilité des liens. Un individu ou un groupe peut agir selon un sens qui lui est propre, mais il peut également agir selon un sens propre intégré à celui plus large d'une organisation toute entière et ce pour un moment plus ou moins bref. Mais au moment de l'action, organisation et réseau ne font qu'un, puisque tous sont intégrés dans cette sorte de convergence de sens qui caractérise le réseau.

Les réseaux politiques, ou «policy networks» sont des réseaux à part entière, puisqu'ils sont «explicitement définis non seulement par leur structure en tant qu'arrangement interorganisationnel, mais également par leur fonction - la formulation et la mise en oeuvre de politiques publiques» (Marin & Mayntz, 1991; 16). Comme le soulignent ces auteurs, le réseau concernant les politiques publiques peut varier considérablement suivant les situations politiques, géographiques et fonctionnelles qui elles-mêmes se modifient dans le temps.

Dans le cas des «policy networks», les éléments développés ci-dessus se retrouvent projetés sur la problématique gouvernementale ou étatique. Rokkan (1969), puis Heclot & Wildawski (1974) ont développé des conceptions du «policy network» proches de ce que nous entendons ici, en y introduisant également des notions de «policy community», de «policy system» ou encore de «decision network» (Power, Friend & Yewlett, 1974). Afin de se séparer définitivement des conceptions élargies

du concept de réseau, utilisées notamment dans l'étude des élites, Heclo (1978) propose le «issue specific networks» dans l'analyse de l'action étatique. Cette conception pragmatique, permettant d'individualiser de manière plus aisée les réseaux entrant en jeu sous telle ou telle condition est proche également de la vision de Rokkan. Hanf & Scharpf (1977) sont allés encore plus loin dans l'empirisme en se focalisant sur les participants au réseau, où les individus et groupes prennent part à la conception et l'exécution des politiques publiques. Le réseau acquiert ainsi une épaisseur lui permettant de se positionner comme instrument d'analyse et de compréhension des «outcomes» des politiques publiques. Katzenstein également pose le «policy network» comme «une sorte de métastructure politique intégrant différentes formes d'intermédiation d'intérêts et le gouvernement, formant une relation symbiotique entre l'Etat et la société dans la gestion des politiques publiques» (Kenis & Schneider, 1991; 31). Cette conception du réseau comme moyen d'agréger les intérêts des différents sous-systèmes qui composent la société est également reprise par d'autres auteurs plus récents⁴ qui proposent des moyens quantitatifs permettant l'identification et la mesure de ces «policy networks». Willke (1990: 249) propose la conception du «policy network» comme instrument servant à répondre aux exigences du «political design»⁵. Sa logique implique donc des interventions multiples et la mise en place de «chaînes de transactions». Elle implique aussi bien que les divers intérêts s'accordent qu'ils arrivent à surmonter une indifférence de base par rapport aux autres sous-systèmes autoréférentiels.

Les caractéristiques principales d'un «policy network» sont les suivantes (Marin & Mayntz, 1991; 18): «être ancré dans des secteurs politiques; demandant une action collective; composé d'acteurs constitués [de systèmes]; structurés en relations interorganisationnelles; majoritairement informelles et horizontales, mais pas sans interdépendances assymétriques qui signifient des relations de pouvoir; fonctionnellement définies par la formulation et la mise en oeuvre de politiques publiques; sans acteurs stables ou hégémoniques; n'impliquant pas trop de participants; et caractérisés par des interactions stratégiques et une prédominance de coopération antagoniste ou de «mixed-motive games»». Ces caractéristiques nous permettent de tenter un début de structuration des opportunités réseautiques pouvant apparaître entre l'Etat et une OC.

5- Structuration des opportunités réseautiques

Il est clair que toutes les activités ayant trait au policy cycle se déroulent sous des formes plus ou moins explicites et étendues de réseaux transversaux et informels. La mécanicité du modèle n'est là que pour rendre intelligible une réalité extrêmement complexe. Ainsi, chaque fois que l'OC influence un endroit d'une politique publique particulière, elle le fait par un réseau, qui peut être structuré de manière différente suivant une multitude de critères dont une grande partie est contingent. Toutefois, il existe des situations structurelle où le réseau est favorable à une infiltration d'une OC.

Il existe bien sûr de nombreuses manière de déterminer la structure réseautique en ce qui

concerne les «policy networks». Nous en avons choisi une qui tient compte des caractéristiques de la relation entre l'Etat et les organisations criminelles. En premier lieu, pour qu'il y ait opportunité il faut qu'il y ait un réseau. Ensuite, entrent en considération les variables qui rendent le réseau valide et fiable pour l'influence de l'OC sur les politiques publiques étatiques. D'un autre côté, la situation conflictuelle demande à chaque sous-système de ne laisser voir à l'autre que le minimum possible ou que ce qu'il désire lui faire voir. Dans ce cas, la fiabilité est, surtout pour l'OC, un élément de premier plan qui garantit sa sécurité. Pour l'OC, la fiabilité revient à s'assurer de la fiabilité de ses interlocuteurs, soit contre les trahisons, soit contre les négligences involontaires, mais également une information aussi juste et complète que possible, et une action aussi efficace et sans danger que possible. Par la validité, l'OC s'assure un réseau effectif et opportun, c'est-à-dire placé et configuré de telle manière qu'il est en mesure de rendre l'influence la plus efficace ou efficiente possible.

Le premier élément de réponse provient des variables qui conditionnent la création d'un réseau «issue focused». Ces réseaux peuvent être soit créés par l'Etat, soit par l'OC, soit par un autre sous-système ou un ensemble de sous-systèmes. Il nous semble que le premier type d'opportunité réelle est représenté par l'introduction de l'OC dans un réseau créé par l'Etat, puisque le moment où «l'Etat s'ouvre sur l'environnement» semble bel et bien un moment privilégié pour l'influencer. Mais il est possible de regrouper ces deux type d'émergence. En effet, puisque toute action étatique nécessite un réseau, l'OC ne peut percevoir la nécessité d'influencer une politique publique étatique que si cette dernière est déjà existante sous une forme ou une autre. Il semble que la véritable opportunité provienne de la manière dont l'Etat gère sa tâche et structure ses politiques publiques, et ce sous une forme plus ou moins développée de système d'interaction. L'OC peut alors s'y infiltrer, avec plus ou moins de succès, pour en modifier le cours comme elle l'entend.

Les raisons qui poussent l'Etat à s'ouvrir sont plus ou moins nombreuses suivant les domaines d'activité où il désire agir. En général, le réseau représente pour lui un moyen d'accroître ou de préserver sa capacité de guider une société. Si les structures administratives et hiérarchiques restent opératives, l'Etat manque de nombreuses connaissances pour pouvoir mener à bien cette conduite de la société, à cause de la complexité des sous-systèmes qui composent l'environnement et avec qui il se trouve devoir traiter, et ce à chaque étape du «policy cycle» (cf. Willke 1990: 237). En effet, ces gouvernements «manquent de capacités intellectuelles pour maîtriser les complexités qui ont émergé comme résultat d'une croissance économique insouciante et d'un développement politique chaotique... Partout des intérêts sectoriels, politiques et économiques puissants corrompent toute vision cohérente de l'intérêt public» (Sinai 1978: 211). L'Etat ne peut plus faire face seul à la complexité de son environnement qu'il prétend guider, et qui est sa raison d'exister.

Toutes ces observations peuvent également se retrouver de l'autre côté de la relation double contingente, à savoir du côté de l'OC. En effet, bien que selon des modalités fort diverses, l'OC est

elle-même confrontée à cette complexité qu'elle tente également de maîtriser au travers de réseaux. Tout comme l'Etat, elle peut donc s'ouvrir sur des sous-systèmes différenciés par la constitution de réseaux «issue focused» afin de maîtriser cette complexité⁶. Ces réseaux lui assurent, selon certaines configurations de base, l'assise même de son pouvoir social, puisqu'ils représentent le moyen le plus sûr de récolter des informations lui permettant d'agir de manière efficiente (s.Gambetta 1992: 34-36; 81-83). De telle manière, il semble clair que l'OC maîtrise de manière excellente un réseau dense focalisé sur un territoire particulier et/ou une ou plusieurs activités spécifiques. En outre, le réseau ainsi construit représente la plus grande force de l'OC, mais également une source de dangers, à cause de la base de méfiance des relations qu'elle développe, nécessitant une attention constante de sa part. Le déploiement de moyens importants explique en partie le fait que les réseaux solides sont généralement peu étendus.

Les besoins peuvent être également plus ou moins immédiats, rendus tels par la perception du sous-système de l'action, à son encontre ou non, du sous-système alter. Plus le temps entre la perception d'une action de l'alter et la modification escomptée de cette action est court, plus le besoin est immédiat. Le problème se pose également sur l'échelle de l'importance de ces modifications escomptées. Le besoin pressant est également ressenti lorsque ces modifications anticipées sont très importantes. Ainsi, pour l'OC, tout ce qui touche à sa propre survie, c'est-à-dire avant tout à son impunité et à son enrichissement, est ressenti comme autant de moments où il est opportun d'agir. La structure de ces opportunités se modifiera alors grandement suivant le temps perçu entre l'action et les résultats anticipés de cette action et suivant l'importance de ces résultats sur son état au moment où elle prend connaissance de la politique publique. Dans certains cas, l'OC devra improviser et la structure de l'opportunité sera bien moins favorable que si le délai avait été plus long, ou les modifications moins «violentes».

L'opportunité en situation d'urgence ne ressemblera donc pas à l'opportunité en situation de calme, puisque les éléments qui la composent seront analysés selon une rationalité limitée. Ainsi, le niveau de «satisfaction» de l'opportunité sera moins exigeant dans des cas d'urgence que dans d'autres cas.

Le réseau sert à diminuer l'incertitude, découlant soit de la contingence qui frappe les outputs du sous-système, soit de la complexité qui en frappe les inputs. Cette incertitude étant partout, les réseaux devraient théoriquement être présents partout. Ceci semble effectivement le cas, puisque l'organisation sociale en sous-systèmes fermés et différenciés se fait continuellement sous la forme de réseaux qui se structurent et se stabilisent ou se désagrègent et meurent au fil du temps. Ces réseaux se structureront donc différemment suivant l'urgence de la situation pour l'OC, et la présence ou l'absence de ces éléments dans des situations urgentes rendra l'opportunité plus ou moins favorable pour l'influence. Quoi qu'il en soit, le réseau représente, par le raccourci qu'il permet d'effectuer à

la communication dans son ensemble, également un raccourci temporel.

Le contrôle de l'incertitude qui découle du fractionnement complexe de la connaissance est une ressource de pouvoir qui a été depuis longtemps analysée⁷. En fait, la maîtrise des zones d'incertitude permet de se faire rétribuer par l'Etat sous forme de pouvoir (Willke 1990: 236), qui est la seule monnaie, son médium spécifique, qu'il puisse utiliser et ce avec ou sans son accord. Cette distribution de pouvoir, se mêle au concept de stratégie qui représente en fait l'intention du ou des sous-systèmes impliqués dans la communication, mêlant opportunité et capacité (Crozier & Friedberg, 1977: 44). Pour qu'un réseau se crée, il faut donc qu'il y ait une convergence entre le système ou l'acteur cherchant à diminuer cette incertitude pour agir, et un ou plusieurs acteurs possédant les capacités de contrôler la ou les incertitudes qui gênent le premier acteur. C'est l'élément de convergence de sens, ou d'intérêt qui est donc le premier élément d'opportunité, puisque chaque acteur y prenant part peut tenter de conditionner l'acteur «initiant» par sa maîtrise totale ou partielle de la contingence qui gêne son action.,

Pour cela, il faut que la politique publique en question soit d'une forme particulière. Willke (1990: 249-50) en distingue trois particulières: l'évolution, ou le «muddling through», l'organisation ou «planning», et la coordination ou «guidance». Si la première consiste dans le laisser-faire, ou l'évolution incrémentale, il est certain que «l'intelligence - et les coûts - de l'évolution résident dans les possibilités de changement d'adaptation aux changements stochastiques des possibilités» (Willke 1990: 249). En d'autres termes, l'évolution incrémentale est largement suboptimale. La seconde de ces formes est dirigiste et organisée de manière hiérachique et, pour le cas de l'Etat, sous la direction de la loi. Cette dernière décrit les programmes, les objectifs et les formes d'exécution de l'action étatique. Il s'agit en fait d'un «ordre par la hiérarchie». La dernière forme quand à elle, «consiste en deux parties complémentaires: un encadrement décentralisé et réfléchi de contextes divers qui pourraient servir comme des «perceptions du monde» communes, ou des orientations communes pour tous les acteurs sociaux organisés, ainsi que l'autopoïèse [self-guidance] de chaque sous-système dans les limites de leurs autonomies» (Willke, 1990: 250). Cette forme de politique publique guidée plutôt qu'imposée agit précisément de manière réseautique.

Ces trois formes se regroupent ou se recoupent dans le temps et suivant les problèmes posés à la fois aux, et dans les politiques publiques. Toutefois, il est certain que l'une ou l'autre de ces formes est plus présente dans certaines politiques publiques que dans d'autres. Si la première forme se réfère à des changements sur le long terme, la seconde n'est pas exempte non plus de possibilités réseautiques, ou d'opportunités réseautiques dans l'une ou l'autre de ses parties (s. Scharpf 1993: 8). Toutes ces formes nécessitent une forme réseautique plus ou moins organisée et/ou stable pour évoluer, qu'elles soient autoémergeantes dans le cas du «muddling-through», discrètes mais indispensables dans le cas du «planning», ou encore conscientes et relativement maîtrisables dans le

cas de la «guidance».

Toutefois, le «planning» semble encore être le type de guidage le plus aisé lorsque les délais sont courts. Le fait de ne disposer que de peu de temps entre la perception d'un problème et l'exécution des réponses élaborées vis-à-vis de ce problème demande également une rapidité que seul un réseau bien préétabli et solidement organisé, constitué soit en institution (police, armée p.ex.) soit en para-institutions (task-forces, p.ex.) est en mesure d'offrir. La hiérarchie, dans ces cas, étouffe souvent l'ouverture de ce type de réseau, car elle permet une action rapide par usage d'automatismes ancrés dans la structure même de l'entité organisationnelle bien souvent au détriment de son efficacité. En effet la hiérarchie n'est elle-même pas en mesure de contrôler toutes les incertitudes pouvant apparaître de la perception d'un problème à l'exécution de la politique publique correspondante.

Le réseau représente alors une forme de système d'interaction indispensable et présente partout, bien qu'en importances très diverses (tab.1).

Tab.1: Ouverture du système suivant le type d'organisation et les délais

	Muddling through	Planning	Guidance
Courts	Ouverture max. L'Etat ne contrôle plus la pol.pub.	Ouverture faible. L'Etat contrôle toutes les phases de la pol.pub.	Ouverture moyenne. L'Etat contrôle relativement ses propres connexions.
Longs	Ouverture forte. Chacun tente de récupérer une partie de la pol.pub.	Ouverture moyenne. L'Etat contrôle son action, mais tente de la compléter par une ouverture relative	Ouverture forte. L'Etat tente de contrôler des problèmes complexes avec un max. d'acteurs difficiles à maîtriser.

Il semblerait ainsi que les éléments qui structurent le réseau dès sa création soient les rapports entre visibilité générale et relative, temps de déroulement et type de guidage. Il paraît probable que la visibilité générale de la politique publique soit étroitement corrélée avec d'une part le type de guidage «coordonné» (guidance) ou éventuellement évolutionniste et d'autre part avec une durée globale plutôt lente. D'un autre côté, la visibilité relative d'une politique publique peut se conjuguer avec un type de guidage «planning» et sur un temps assez court. Ces observations n'excluent certes pas d'autres possibilités de combinaison entre ces différents éléments, mais ils nous semblent les plus probables.

NOTES

- 1 L'action d'un sous-système sur son environnement modifie l'architecture des liens qui sont présents dans la portion d'environnement modifié. Dans ce sens, il s'agit de modifications structurelles visibles par tous lorsque les modifications de l'environnement sont d'importance et qu'elles touchent un maximum de sous-systèmes. L'OC perçoit ces modifications à travers son sens propre et peut décider ou non si elles constituent pour elle une opportunité réelle.

- 2 Pour tous les sous-systèmes, et en plus grande mesure encore pour l'Etat, les problèmes de complexité surgissant de manière corollaires aux stratégies de contrôle social ou de contrôle tout court font se développer un tissu complexe d'interdépendances qu'il s'agit de maîtriser, du moins en partie, afin d'alléger et non d'aggraver la survie de ces sous-systèmes (cf. Willke 1990: 241ss & 248ss).
- 3 L'information de qui est avec qui ne circule pas facilement dans l'univers mafieux. Les codes particuliers, signes, silences etc. ont été développés de manière presque inconsciente pour signifier que tel travaille pour telle OC, ou telle organisation. Le fait de savoir si un participant à un réseau est effectivement le représentant ou non d'une organisation précise est encore plus difficile à déterminer dans le monde criminel que dans le monde légal. Ici également, se développe à l'intérieur du réseau des codes spécifiques afin de comprendre le système d'acteur impliqué, codes qui sont sans cesse renouvelés et utilisés par autoréférence; ce qui ajoute encore au réseau une réalité de système fermé.
- 4 Laumann & Knok, 1987; Schneider, 1988; Pappi, 1990; Pappi & Knok, 1991; Mandell, 1984.
- 5 Le concept de «political design» est en fait emprunté à Esping-Anderson: «the problem of political design then is, as Anderson puts it, «to create institutions for effective coordination of organizations which have a vital role to play in the execution of public policy or it is to design forums in which putatively hostile or competitive interests will be caused to deliberate and arrive at a common policy» (Anderson 1976: 144)» (Willke 1990: 237)
- 6 L'OC fait de plus en plus appel à des spécialistes pour la question du blanchiment. Ces derniers sont payés suivant le succès de l'opération par un pourcentage non-négligeable. De tels «francs-tireurs» sont présents dans beaucoup de secteurs d'activités, soit là où une grande connaissance technique est nécessaire (domaine du trafic de matières fissibles, par ex.), soit où il s'agit de secteurs à la limite des environnements légal et illégal (comme le trafic d'armes, p.ex.).
- 7 cf., Crozier & Friedberg, 1977.